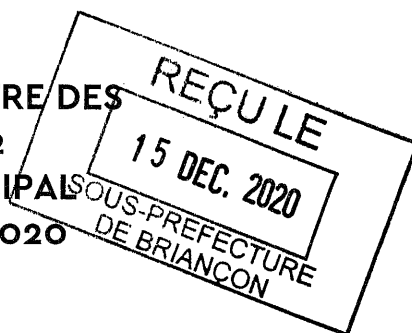




7-1-3 papier

N° DEL 2020.12.09/169

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS N°2  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 09 DÉCEMBRE 2020**



**Thème : PATRIMOINE**

**Objet : Tarifs activités  
service du patrimoine.**

**Convocation :**

**Date :** 03/12/2020

**Affichage :** 03/12/2020

**Nombre de membres  
du conseil municipal**

**En exercice :** 33

**Présents :** 30

**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 33

Le **mercredi 9 décembre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1<sup>er</sup> étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA.**

**Étaient Présents :**

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

**Étaient représentés :**

Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;  
Sandrine CORDIER donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;  
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

**Absents excusés :**

Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER, Florian DAZIN.

**Secrétaire de séance :** Émilie DESMOULINS

Rapporteur : Éric PEYTHIEU

Dans le cadre de la révision des recettes diverses de la commune, il est proposé à l'assemblée d'examiner les tarifs appliqués pour les offres de visites, ateliers et conférences au public, correspondant aux activités du service du Patrimoine de Briançon, Ville d'Art et d'Histoire. Les recettes liées aux activités du service du Patrimoine seront encaissées par la régie directe du service.

#### 1. TARIFS INDIVIDUELS APPLICABLES AU 15 DECEMBRE 2020

PRESTATIONS	Plein tarif	Tarif réduit*	Tarif Enfants	Gratuité
Visite guidée classique	7,50 €	5,50 €	2,50 € 8-11 ans	- de 8 ans
Carte Pass Patrimoine (3 visites classiques)	18,40 €	13,20 €	/	/
Droit d'entrée monument	6,50 €	4,50 €	2,00 € 8-11 ans	- de 8 ans
Visite spectacle ou animée	10 €	7 €	3,50 € 6-11 ans	- de 6 ans
Visite atelier	15 €	13,50 €	8 € 6-11 ans	- de 6 ans
Animation/visite clin d'œil	5 €	3 €	1,50 € 8-11 ans	- de 8 ans
Visite jeu	8 €	6 €	2,50 € 4-11 ans	- de 4 ans
Atelier Patri'mômes 6-12 ans	4 €	2 € Pass Sésame	/	/
Balades en raquettes	31 €	/	15€ 8-11 ans	/
Balades en VTT VAE	60 €	/	/	/
Balades à pied à la demi-journée	29 €	/	22 € - de 12 ans	/

#### \* TARIF RÉDUIT

La liste des bénéficiaires du tarif réduit s'établit comme suit :

- Demandeurs d'emploi ;
- Bénéficiaires du RSA ;
- Les moins de 18 ans selon la catégorie de visite (voir tableau tarifs individuels) ;
- Étudiants ;
- Familles nombreuses ;

- Personnes détenant une carte d'invalidité ;
- Détenteurs de la carte Pass Patrimoine au-delà de la 3ème visite (validité d'un an de date à date) - sur les visites classiques ;
- Détenteurs d'un billet plein tarif de l'abbaye de Boscodon, du site de Mont-Dauphin ou du pays S.U.D dans le cadre du partenariat « Monumental » - sur les visites classiques ;
- Détenteur d'un billet acquis dans le cadre de produits touristiques mis en place en partenariat entre le Service du Patrimoine et les Offices de Tourisme du Briançonnais.

**Pour bénéficier d'un tarif réduit ou d'une gratuité, il convient de présenter un justificatif, lors de l'achat du billet.**

## 2. TARIFS GROUPES ADULTES APPLICABLES AU 07 JUILLET 2021

PRESTATIONS (30 pers. max/guide)	Tarifs
Visite 2h	115 €
Tarif demi-journée	150 €
Tarif journée	300 €
Supplément horaire visite	58 €
Conférence (ou visite-conférence)	120 €
Visite 1h « label tourisme et handicap » ou dans le cadre d'un partenariat spécifique	58 €

## 3. TARIFS APPLIQUÉS AU BUREAU MONTAGNE VISA TREKKING DANS LE CADRE DU PARTENARIAT

Balade en raquettes à la journée pour un groupe de 8 adultes	220,00 €
Balade à pied à la demi-journée pour un groupe de 15 personnes	110,00 €
Balade à pied à la journée pour un groupe de 15 personnes	190,00 €

## 4. TARIFS GROUPES SCOLAIRES APPLICABLES AU 07 JUILLET 2021

PRESTATIONS (1 guide/classe/effectif 30 max)	Tarifs
Visite / classe	90 €
Tarif atelier pédagogique / classe	110 €
Tarif journée / classe	200 €

## 5. FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Dans le cadre des activités hors Briançon, les frais de déplacement du guide-conférencier seront facturés conformément aux termes de l'arrêté du 26 août 2008 (J.O. du 30 août 2008) portant sur les indemnités kilométriques et l'arrêté du 26 février 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 (portant sur les indemnités de mission).

## 6. GRATUITÉS APPLICABLES AU 15 DECEMBRE 2020

Les gratuités sont accordées pour :

- sur présentation d'un justificatif: les partenaires touristiques, promotionnels, institutionnels de la Ville ainsi que le personnel des sites du Réseau des Sites Majeurs de Vauban et de la mission Réseau Vauban, le personnel du Ministère de la Culture et de l'ICOMOS, les guides-conférenciers;
- les accompagnateurs de groupes payants et leurs chauffeurs de bus ;
- le personnel de la mairie ;
- les sorties organisées par le CCAS de Briançon au profit des seniors ;
- les prestataires spécifiquement désignés dans le cadre de l'organisation par le service du Patrimoine d'animations et/ou d'événements culturels.

### Ceci exposé,

**Vu** les travaux de la commission Culture, Patrimoine & Tourisme, réunie le 1<sup>er</sup> décembre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider les tarifs et gratuités proposés ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la ville, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 33**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2020.12.09/169

PUBLIÉ LE **14 DEC. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Arnaud MURGIA

